



Prestone



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Valve Grinding Paste

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Valve Grinding Paste
Numéro du produit	VG4YXL, HLVG4Y, VG4Y, VG4R, SIMC31, VG4, VG4NWL, PR2G, 246301, VG4RA, 62463012106, HMTN1001A
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien automobile.
--------------------------	---------------------------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs
--------------------------	--

## Valve Grinding Paste

<b>Numéro d'appel d'urgence national</b>	+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria) +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium) +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria) +38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia) +35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus) +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic) +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark) +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia) +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland) + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France) +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany) +302106479250; +302106479450; devxp.gcs@aade.gr, environment.gcs@aade.gr (Greece) +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary) +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland) +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland) +390649906140; inscweb@iss.it (Italy) +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia) +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania) +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg) +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta) +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands) +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway) +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland) +351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal) +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania) +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia) +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia) + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia) +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain) +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden) +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)
--	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

#### 2.3. Autres dangers

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

## Valve Grinding Paste

**Commentaires sur la composition**          Aucun composant ne nécessite d'être listé.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Pas de danger significatif à température ambiante.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer une abrasion de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitements particuliers**          Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés**          Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers**          Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie**          Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles**          Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement**          Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Valve Grinding Paste

**Méthodes de nettoyage** Prévoir une ventilation suffisante. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Classe de stockage** Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Ingredients non dangereux

**Commentaires sur les composants**

WEL = limites d'exposition sur le lieu de travail

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

**Protection des mains** Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

**Mesures d'hygiène** Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

**Protection respiratoire** Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un masque à poussières approprié.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Pâte.

## Valve Grinding Paste

<b>Couleur</b>	Foncé. Gris.
<b>Odeur</b>	Faible.
<b>Point d'éclair</b>	>61°C

### 9.2. Autres informations

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

##### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

##### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la formation et la dispersion de poussières.

##### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Valve Grinding Paste

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non pertinent.

**Inhalation** Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

**Contact cutané** Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

**Contact oculaire** Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. Une exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** La bioaccumulation est peu probable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas considéré mobile.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## Valve Grinding Paste

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes**                      Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets**      Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général**    Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**                      Non applicable.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales**      The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE**                                      Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

## Valve Grinding Paste

**Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>GHS: Système général harmonisé.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.</p> <p>UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p>
<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	Non classé pour les dangers physiques., Non classé pour les dangers sur la santé., Non classé pour les dangers environnementaux.: Méthode par le calcul.
<b>Publié par</b>	Regulatory Specialist
<b>Date de révision</b>	17/12/2021
<b>Révision</b>	13



## Valve Grinding Paste

<b>Remplace la date</b>	31/07/2019
<b>Numéro de FDS</b>	12570

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.